

Image not found or type unknown



Photos assez osé sur internet

Par **Indamix**, le **24/02/2009** à **18:22**

Bonjour à tous, rnrnJ'ai mis fin il y a maintenant quelques semaines à une relation amoureuse. Cela s'est terminé plutôt très mal.rnEt il y a quelques jours mon ex compagne à mis des photos de moi assez osé (voire nu) sur Internet et sur Facebook plus exactement.rnAlors je ne sais pas quoi faire et comment porter plainte. Dois je aller a la police ? Ou alors comment je dois mis prendre ? Si toutefois s'est possible ?rnEt qu'est ce que mon ex compagne risque car je ne voudrais pas qu'elle aille en prison quand même ?rnMerci de vos réponses.rnSalutations.